

Bulletin du multilatéralisme

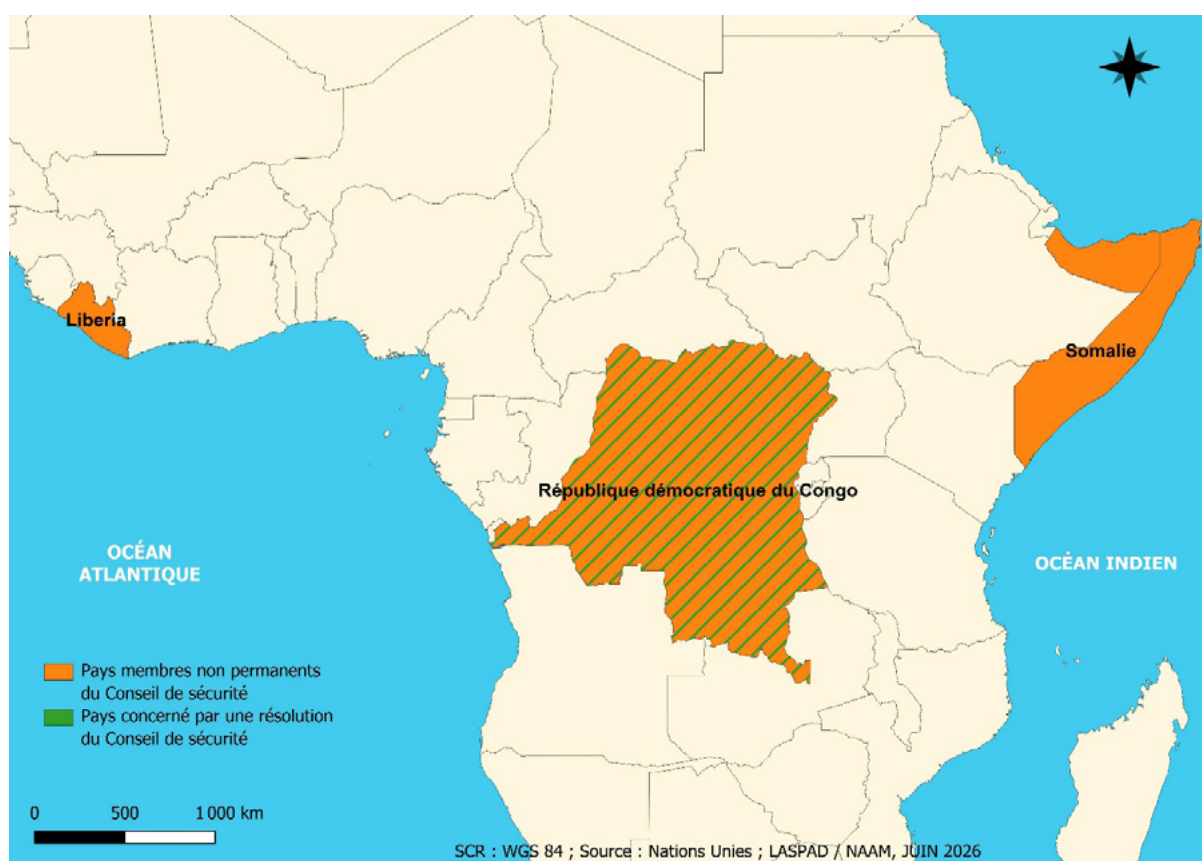
L'actualité multilatérale, depuis l'Afrique



Le Secrétaire général António Guterres et la Secrétaire générale adjointe Amina Mohammed assistent au dépôt d'une gerbe en l'honneur des Casques bleus tombés en mission, au Mémorial du maintien de la paix, au siège de l'ONU, le 25 mai 2026, à New York, États-Unis, Mark Garten, 25 mai 2026, identifiant unique : UN7987545.

Quatre résolutions ont été adoptées au Conseil de sécurité en juin 2026, toutes à l'unanimité, une première depuis février 2026. À l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), 16 résolutions ont été adoptées sur recommandation de la Cinquième commission, en charge des questions budgétaires. La campagne pour le poste de Secrétaire général des Nations unies (SGNU) continue, avec une nouvelle candidature et des débats organisés ce mois-ci.

Les États africains dans les résolutions votées au Conseil de sécurité en juin 2026



Carte : Les États africains membres du Conseil de sécurité en juin 2026 et/ou concernés par une résolution du Conseil. Carte réalisée par Moustapha Ngom.

Quatre résolutions ont été adoptées au Conseil de sécurité en juin 2026, dont l'une à propos de la République démocratique du Congo (RDC), membre non permanent du Conseil de sécurité depuis le 1^{er} janvier 2026. Toutes les résolutions de juin 2026 ont été adoptées à l'unanimité, une première depuis février 2026.

La résolution 2822 du 15 juin 2026 renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) jusqu'au 17 juin 2027. Le projet de texte a été déposé par la Chine, déjà *penholder* de la résolution 2818 du 16 mars 2026 qui prorogeait pour trois mois les activités de la MANUA. Alors que le mandat de la MANUA est renouvelé annuellement depuis son installation en 2002, il avait été décidé en mars 2026 de ne procéder qu'à un renouvellement de trois mois, pour discuter en profondeur du contenu du mandat de l'opération. Cette discussion, demandée par les États-Unis notamment pour aller vers une simplification du mandat de la mission, a été reportée au mois de mars 2027. Le Liberia s'est exprimé au nom du groupe A3 et est revenu sur le caractère « indispensable » de la MANUA, comme relai avec les autorités afghanes. Le représentant du Liberia a par ailleurs souligné la nécessité du renforcement des volets financier et humanitaire de la mission.

La résolution 2823 a été adoptée le 23 juin 2026. Elle porte sur le renforcement de la « responsabilité pour les crimes commis contre les Casques bleus ». La résolution a été portée conjointement par le Danemark et le Pakistan. Le représentant du Liberia, Lewis Garseedah Brown II,

a souligné l'adhésion pleine de son pays à ce texte et a rappelé que son pays doit beaucoup à la présence des Casques bleus. La Mission des Nations unies au Liberia (MINUL), qui a stationné au Liberia de 2003 à 2018 a, selon le représentant libérien, permis le passage « du conflit à la démocratie ».

Les Casques bleus sont de plus en plus l'objet de cibles des forces en présence dans les conflits, notamment au Moyen-Orient. En mars 2026, trois soldats ghanéens de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) avaient été blessés au sud du Liban. Le Ghana avait saisi le Secrétaire général en vue d'une enquête « complète, immédiate, impartiale et transparente ». Après la mise sur pied de la FINUL en 1978, un sous-officier sénégalais avait été fait prisonnier par l'armée israélienne. L'ONU décerne chaque année depuis 2014 la médaille Capitaine Mbaye Diagne pour des actions d'un courage exceptionnel. Mbaye Diagne était un capitaine de l'armée sénégalaise déployé comme observateur militaire dans le cadre de la Mission d'Assistance des Nations Unies pour le Rwanda (MINUAR). Il s'est illustré par ses missions de sauvetage en plein génocide des Tutsi en 1994, où il a trouvé la mort le 31 mai 1994.

La résolution 2824 votée le 25 juin 2026 renouvelle pour six mois, jusqu'au 31 décembre 2026, le mandat de la Force d'observation du désengagement des Nations Unies (FNUOD), déployée sur le Golan, entre Israël et la Syrie.

La résolution 2825 a été votée le 29 juin 2026. Elle porte sur la prorogation d'un an du mandat du Groupe d'experts ainsi que du régime

des sanctions en RDC, jusqu'au 1^{er} août 2027. Bien que la RDC soit membre du Conseil de sécurité, la France a été le *penholder* du projet de résolution.

Dans le même temps, la campagne pour l'élection du prochain SGNU se poursuit. Les présidences du Conseil de sécurité et de l'AGNU ont reçu la lettre conjointe relative à la procédure de nomination de l'ancienne ministre des Affaires étrangères du Guyana, Carolyn Rodrigues Birkett, le 15 juin 2026. Auparavant, le 11 mai 2026, l'ancienne cheffe de la diplomatie de l'Équateur, Maria Fernando Espinosa avait déposé sa candidature par l'intermédiaire d'Antigua-et-Barbuda. Carolyn Rodrigues Birkett et Maria Fernando Espinosa ont passé l'étape des dialogues formels respectivement les 15 et 18 juin 2026. Le 9 juin 2026 s'est tenu à Genève un débat entre Michelle Bachelet, Maria Fernando Espinosa et Rebecca Grynspan. Macky Sall s'est exprimé par le biais d'une vidéo préenregistrée.

Les États africains dans les résolutions votées à l'AGNU en juin 2026

22 résolutions ont été adoptées à l'AGNU en juin 2026, couvrant des thématiques diverses, de la santé à la paix en passant par les finances de l'ONU.

La résolution 80/264 du 4 juin 2026 porte sur le « Statut des personnes déplacées et des réfugiés d'Abkhazie (Géorgie) et de la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud (Géorgie) ». Elle a été parrainée en Afrique par le Cap-Vert, le Congo, Djibouti, le Liberia, le Malawi et la RDC. 22 abstentions sont à enregistrer, 15 États africains n'ont pas pris part au vote, 14 États

ont voté pour la résolution. La Guinée équatoriale et le Soudan ont voté contre. Le vote des États africains se distingue des tendances mondiales : l'abstention pour cette résolution est bien plus élevée en Afrique que pour le reste du monde (42 % d'abstentions en Afrique, contre 28 % à l'échelle mondiale) et les votes « oui » sont moins nombreux en Afrique (26 % des votes africains contre 55 % à l'échelle mondiale). Les États africains dans leur grande majorité ne reconnaissent pas ou n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud.

Les résolutions 80/265 et 80/268 portent sur la question sanitaire, elles ont été adoptées les 4 et 23 juin 2026. La résolution 80/265 « Santé mondiale et politique étrangère : accélérer la lutte contre les maladies liées aux déterminants sociaux de la santé » a reçu les parrainages de l'Afrique du Sud et du Sénégal. Elle enregistre 41 votes favorables et 13 abstentions. La résolution 80/268 « Déclaration politique sur le VIH/Sida : Unis pour mettre fin au sida d'ici 2030 » n'a été parrainée par aucun État africain. Le Burkina Faso, le Niger, le Burundi et le Sénégal se sont opposés à la résolution.

Seize résolutions ont été adoptées le 30 juin 2026, sur la base des recommandations de la Cinquième commission de l'AGNU, qui a terminé sa session au dernier moment avant l'entrée dans l'exercice budgétaire du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027. Toutes les résolutions du 30 juin 2026 à l'exception de la 80/282, sur le financement de la FINUL, ont été adoptées sans vote (ce qui est habituel pour les résolutions recommandées par les Commissions de l'AGNU).

La résolution 80/270 est importante sur le fonctionnement financier de l'ONU, car elle permet à l'organisation de ne pas restituer aux États membres les fonds inutilisés sur l'exercice financier écoulé. Plusieurs centaines de millions de dollars sont concernés par cette mesure, qui vont garantir le fonctionnement de l'organisation pendant plusieurs mois encore.

Les résolutions 80/271 à 80/285, soit 15 résolutions, concernent différents aspects du financement des opérations de maintien de la paix (l'adoption du budget de plusieurs missions a été décidée, ainsi que des points précis comme le niveau de remboursement des pays contributeurs de troupes de police).

Ces résolutions s'inscrivent dans un contexte de précarité monétaire extrême de l'ONU, notamment causée par les retards de paiement américain, y compris pour ce qui concerne le Département des opérations de maintien de la paix (dont le budget est dissocié de celui de l'ONU en général). Pour 2026, la Cinquième commission de l'AGNU a proposé un budget largement réduit, assumant que plusieurs besoins de l'organisation ne seront pas remplis. Celui-ci était en effet arrêté au chiffre de 3,4 milliards de dollars, soit une baisse de 7 % par rapport à 2025. Le budget demandé pour les opérations de maintien de la paix est de 5,2 milliards de dollars, soit là aussi une baisse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Événements multilatéraux du mois de juin 2026

- 1^{er}-12 juin : 114^e session de la Conférence internationale du travail organisée par l'OIT, réunissant les représentants des employeurs, des travailleurs et des gouvernements des 187 États membres de l'organisation.
- 15 juin : Ouverture de la 62^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme.
- 15-17 juin : Sommet du G7, à Évian, en France. Participation des présidents du Kenya et de l'Égypte, William Ruto et Abdel Fattah Al-Sissi.
- 17-19 juin : Conférence mondiale sur les réparations à Accra, au Ghana.
- 29 juin : Ouverture de la 59^e session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.
- 30 juin : Ouverture de la 77^e session de la Commission du droit international.

Le *Bulletin du Multilatéralisme* est une publication mensuelle en accès libre, produite par l'axe de recherche « Afrique et relations internationales » du LASPAD. Chaque numéro propose une synthèse de l'actualité des acteurs africains dans les institutions multilatérales, en particulier via une veille des votes aux Nations Unies.

Equipe éditoriale pour ce numéro :

Direction scientifique : Ayrton Aubry

Chargé de projet : Fadilou Ndoeye

Assistants de projet : Rabiadou Diallo, Ousmane Thiam

Production éditoriale : Mouhamed K. Amoussa

Cartographie : Moustapha Ngom

Relecture : Mamadou Lamine Diandy

Légende de l'image de couverture : Le Secrétaire général António Guterres et la Secrétaire générale adjointe Amina Mohammed assistent au dépôt d'une gerbe en l'honneur des Casques bleus tombés en mission, au Mémorial du maintien de la paix, au siège de l'ONU, le 25 mai 2026, à New York, États-Unis, Mark Garten, 25 mai 2026, identifiant unique : UN7987545

Bulletin du multilatéralisme :

Numéro 10

Juin 2026

Périodicité : un numéro mensuel

Le bulletin du multilatéralisme est un bulletin en libre accès distribué selon les termes de la licence d'attribution Creative Commons Attribution Non-Commerciale (CC BY-NC 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>). Cette licence autorise l'utilisation, la distribution et la reproduction sur tout support, sauf à des fins commerciales, à condition que l'œuvre originale soit correctement citée.